



## TABLE RONDE

# Une économie peut-elle être créative ? Concepts et réalités en Europe

Vendredi 4 décembre de 15h à 17h

### Table ronde coordonnée par la Fédurok

Introduction de **Jean-Michel Lucas**

(Maître de conférences à l'Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne)

Avec la participation de

- **Jakob Brixvold** (Spillesteder Danmark, fédération de lieux de musiques actuelles)
- **David Dehard** (réseau Club Plasma – Belgique),
- **Gérôme Guibert** (chercheur universitaire au LISE - Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique CNRS-CNAM),
- **Stijn Roggeman** (réseau Club Circuit - Belgique),
- **Armando Ruah** (Access - réseau de salles musiques actuelles - Espagne),
- **Carles Sala** (Directeur de coopération et relations sectorielles de l'Institut de Culture de Barcelona-ICUB),
- **Philippe Berthelot** (directeur de la Fédurok).

Modération : **Stéphanie Thomas** (chargée de l'accompagnement des adhérents à la Fédurok).

Traduction : **Nadine Attieh**.

Organisation : **Association Trans Musicales (A.T.M.)**

Avec la Fédurok & le Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne.

Avec le soutien de la Région Bretagne.

# Une économie peut-elle être créative ?

## Concepts et réalités en Europe

*« La littérature sur « l'économie créative » et ses multiples avatars revendique l'ouverture définitive des frontières entre culture et économie. On nous promet ainsi que l'économie et son « mariage avec la culture [sera] une source de renouvellement et de dynamisme largement démontré »*

(Jean Michel Lucas)

L'objet de notre table ronde est de réfléchir à ce nouveau concept d'économie créative et à son application dans le secteur des musiques actuelles. A partir de l'exemple donné par des acteurs de plusieurs pays d'Europe, nous tenterons de comprendre les implications de ce terme pour les musiques actuelles, et plus largement pour le secteur culturel, sur le territoire européen, à travers un certain nombre de questions : l'économie créative peut-elle prétendre à être une nouvelle forme économique pour le secteur des musiques actuelles ? Qu'y gagnent les artistes ? Les professionnels du secteur ? Les entreprises, les territoires ? Le secteur des musiques actuelles se construit aujourd'hui autour de nouvelles valeurs et de nouveaux modes économiques, en particulier autour de l'économie sociale et solidaire. Le concept d'économie créative solidaire est-il alors possible ?

### LES INTERVENANTS – VENDREDI 4 DECEMBRE 2009

#### **Jean Michel LUCAS**

Chercheur/Universitaire

Docteur d'Etat ès sciences économiques et maître de conférences à l'université de Rennes 2 Haute Bretagne dont il fut le vice-président de 1982 à 1986. Conseiller technique au cabinet du ministre de la Culture Jack Lang de 1990 à 1992, il y impulsa notamment le programme "Cafés Musiques". Nommé Directeur régional des affaires culturelles d'Aquitaine en 1992, il mit en place une politique culturelle d'Etat en étroite partenariat avec les collectivités locales, et avec comme préoccupation de valoriser la place de la culture dans les politiques de la ville et des territoires ruraux. Ce "militant de l'action culturelle", connu sous le pseudonyme de Doc Kasimir Bisou, a participé à plusieurs projets sur le devenir des politiques culturelles et sur les légitimités dans lesquelles elles s'inscrivent. En Bretagne comme en Aquitaine, il fut par ailleurs à l'origine de nombreuses réalisations concernant les musiques amplifiées (RAMA, festival d'Uzeste, Rencontres Trans Musicales de Rennes...).

#### **Gérôme GUIBERT**

Chercheur/universitaire

Docteur en sociologie, Gérôme GUIBERT effectue ses recherches dans le champ des pratiques culturelles et plus particulièrement des "musiques actuelles". Il est chercheur associé au Lise (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique, CNRS-Cnam) au sein de l'axe SED (Sociologie économique et démocratie). Travaillant aujourd'hui sur des problématiques de territoires (les scènes musicales locales) et d'économie solidaire, il a effectué en 2007 un contrat de recherche post-doctoral sur ces questions au sein d'une équipe pluridisciplinaire (économie, gestion, sociologie) à l'université de Nantes. Par ailleurs, il est également responsable de l'observation et des études au Pôle de Coopération des Acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire.

**Carles SALA**

Directeur de la coopération et des relations sectorielles de l'Institut de Culture de Barcelone (ICUB). Ancien directeur du festival VIC, ancien attaché Culture à la mairie de Barcelone, Carles Sala a entre autre permis de par son action politique la modification des ordonnances municipales permettant la diffusion de spectacles de musiques vivantes dans les bars de Barcelone. « L'Institut de Cultura de Barcelona » a été créé par le conseil municipal de la ville (l'Ayuntamiento de Barcelona) en 1996, pour mettre la culture au centre du développement économique de la ville. Il assure une bonne gestion des équipements et des services culturels municipaux et facilite l'émergence et la consolidation de projets culturels.

<http://www.bcn.es>

**ACCESS Espagne****Armando RUAH**

Coordinateur ACCES – réseau salles musiques actuelles – Espagne

Confédération espagnole des salles de musiques actuelles. Réunit environ 200 lieux de diffusion en Espagne.

<http://www.salasdeconciertos.com>

**CLUB PLASMA****David DEHARD**

Coordinateur Club PLASMA

Réseau des salles et organisateurs de concert de la communauté française Belge

<http://www.clubplasma.be>

**CLUB CIRCUIT****Stijn ROGGEMAN**

Directeur

Réseau des lieux de musiques actuelles de la Belgique Flamande

<http://www.clubcircuit.be/>

**SPILLESTEDER DK****Jakob BRIXVOLD**

Directeur Spillesteder Danemark

Fédération Danoise de lieux de musiques actuelles. Réunit environ 70 lieux au Danemark

<http://spillesteder.dk/>

**La FEDUROK**

**Philippe BERTHELOT**, Directeur de La Fédurok

**& Stéphanie THOMAS**, chargée d'accompagnement des adhérents

La Fédurok est une fédération des lieux de musiques actuelles et amplifiées. Elle réunit plus de 70 équipements en France. La fédération a pour objet la reconnaissance et la structuration du secteur des musiques amplifiées/actuelles ; le soutien et l'accompagnement à la pérennisation et au développement de ses membres au regard de leurs analyses et besoins ; le développement des pratiques artistiques et culturelles dans le domaine des musiques amplifiées/actuelles et des formes d'expressions qui s'y rattachent.

<http://fsj.la-fedurok.org>

## Ressources documentaires :

- \* Déclaration de Fribourg sur les droits culturels,  
<http://www.unifr.ch/iiedh/assets/files/declarations/fr-declaration.pdf>
- \* Alliance globale pour la diversité culturelle :  
[http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=29032&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=29032&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).
- \* L'économie créative"  
[http://www.mollat.com/dossier/l\\_economie\\_creative-9017.html](http://www.mollat.com/dossier/l_economie_creative-9017.html)
- \* L'économie créative : une introduction  
[http://www.mollat.com/rendez-vous/economie\\_creative\\_une\\_introduction-8150.html](http://www.mollat.com/rendez-vous/economie_creative_une_introduction-8150.html)
- \* Jean-Louis Laville,  
« L'économie solidaire, une perspective internationale, Hachette Littératures, 2007.
- \* Le texte de Jean-Michel Lucas :  
économie créative SOLIDAIRE (en téléchargement sur le site des Trans)
- \* Réseau CREATIVE CLUSTERS :  
<http://www.creativeclusters.com/>
- \* Un site ressource:  
<http://www.creativecity.ca/francais/index.html>  
(réseau des villes créatives au canada)

**A partir du 2 janvier 2010,**  
**Retrouvez l'intégralité de cette table ronde en écoute sur le site Internet des**  
**Trans : <http://www.lestrans.com>**